



PREAVIS N°8/2018

Au Conseil communal de Chexbres

Préavis municipal concernant une demande de crédit de CHF 50'000.- pour l'étude de l'avant-projet du parking de la Gare

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Contexte

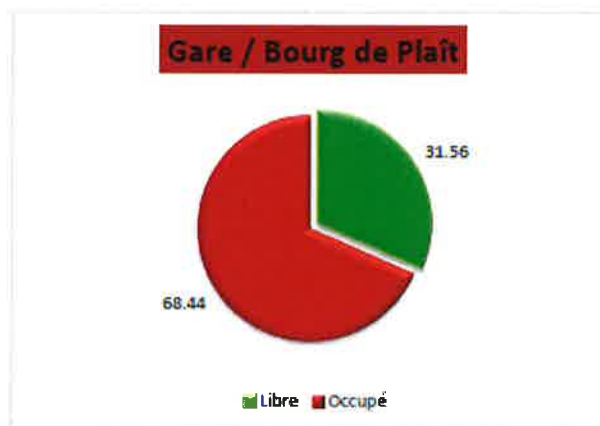
Le parking de la Gare est idéalement placé au centre du village, proche des commerces et de la garderie. Il est composé de 67 places de parc. Il a été réalisé en deux étapes, en même temps que l'aménagement de la Place de la Gare dont la dernière date de 2004.



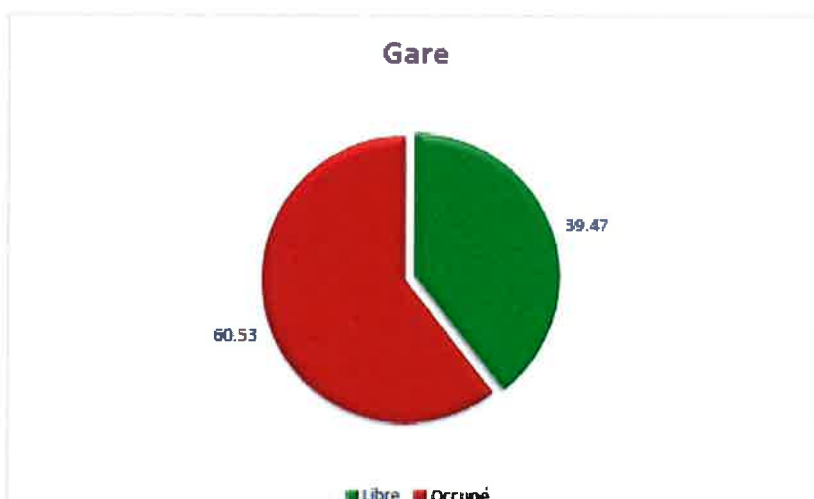
En 2010, un groupe de travail réunissant Monsieur Edmond Demaurex, architecte, Monsieur Cédric Rosset, ingénieur civil du bureau BICR à Cully et Messieurs Roger Jourdan et Sandro Rossi du bureau Jourdan SA (Gemetris SA aujourd'hui), a fait une réflexion concernant le parcage sur le territoire de la commune de Chexbres.

A la lecture de ce rapport, il ressort que depuis quelques années déjà, plusieurs citoyens mais aussi certains édiles, se sont penchés sur la problématique de la pénurie de places de parc publiques à Chexbres. Cette pénurie est évidente lors de manifestations ponctuelles (cinéma, mariages, cultes, etc.), et trouve son comble les jours de grande affluence à la piscine.

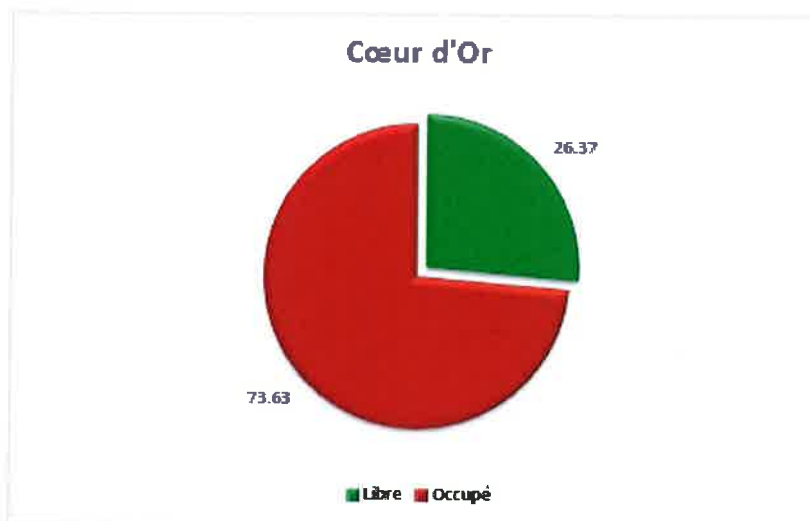
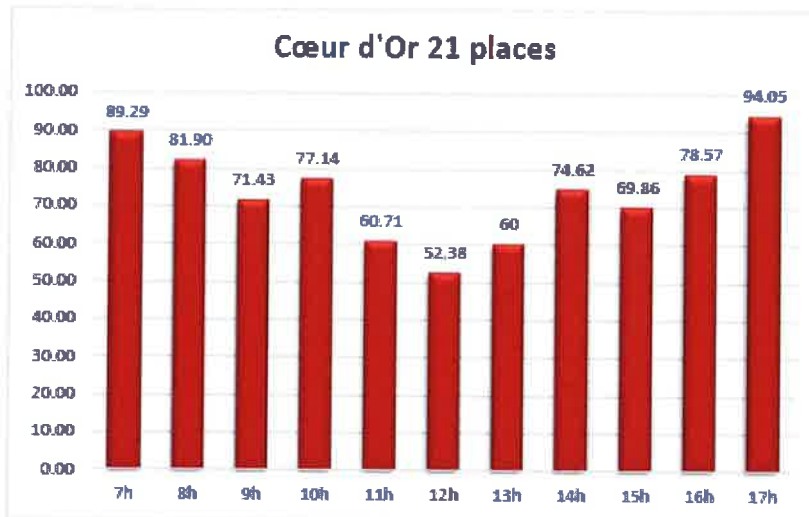
En 2012, un comptage a été fait par l'entreprise Roger Jourdan SA (Gemetris SA aujourd'hui), démontrant que le nombre de places de parc occupées est important dans le bas du village soit pour les parkings de la Gare, du Cœur d'Or et du Bourg-de-Plaît. Les graphiques ci-dessous :



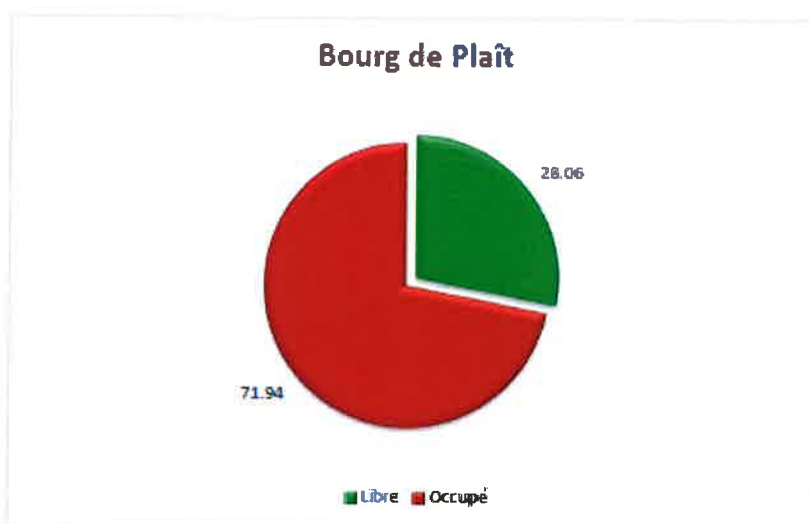
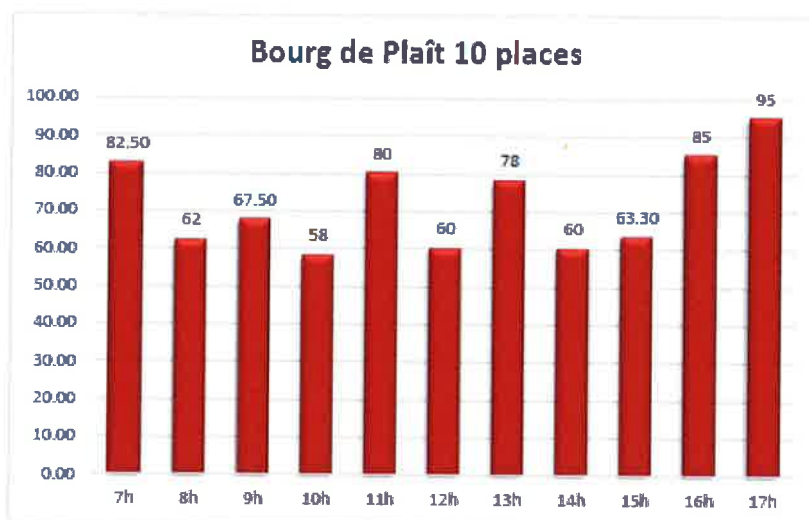
Occupation moyenne annuelle



Occupation moyenne horaire par parking



Occupation moyenne horaire par parking



Occupation moyenne horaire par parking

Même si l'étude ne porte que sur la période de 7h00 à 17h00, il a été constaté que le soir il n'y a plus de places de parc de libres. Dès lors, le but de cet avant-projet d'étude est de trouver plusieurs variantes possibles en vue de l'extension de ce parking afin d'augmenter sa capacité d'accueil. Avec une augmentation des places de parc, il serait également envisageable de ne plus utiliser le préau du collège comme parking.

Enfin, il faut relever que le problème des places de parc dans les secteurs concernés ne s'est pas amélioré depuis 2012, bien au contraire.

Avant-projet

Les prestations pour l'étude de l'avant-projet du parking de la Gare sont les suivantes :

1. Etude préliminaire

- Séances de coordination, d'étude et de planification ;
- Cahier des charges du projet ;
- Acquisition des données (cadastre souterrain, analyse du site, etc...) ;
- Consultations de tiers (géomètre, géotechnicien, etc...).

2. Etude de l'avant-projet

- Etablissement de la convention d'utilisation ;
- Etude de variantes au 1/200^{ème} et estimation des coûts à $\pm 20\%$;
- Choix de la variante à étudier à la phase suivante : « projet » ;
- Vérification que la variante soit apte à être autorisée ;
- Prédimensionnement des éléments structurels ;
- Etablissement du plan d'avant-projet au 1/200^{ème} ;
- Planning général pour l'ensemble de l'exécution de l'ouvrage, y compris les procédures de décisions.

L'objectif de ce mandat est le choix d'une variante d'avant-projet pour poursuivre l'étude en phase « projet » puis de « mise à l'enquête ».

Devis

Basé sur une offre rentrée, les prestations se détaillent comme suit :

| | | |
|---|------------|--------------------------|
| • Etudes préliminaires | CHF | 8'200.- |
| • Avant-projet | CHF | 34'800.- |
| • Estimation honoraires géomètre, géotechnicien, etc... | CHF | 7'000.- |
| • TOTAL TTC | CHF | 50'000.- ===== |

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal de Chexbres à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chexbres

- Vu le préavis N°8/2018 du 6 novembre 2018 concernant la demande de crédit de CHF 50'000.- pour l'étude de l'avant-projet du parking de la Gare,
- Oûi le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'étude pour l'avant-projet du parking de la Gare,
- D'accorder à la Municipalité le crédit de CHF 50'000.- pour la réalisation de l'étude pour l'avant-projet du parking de la Gare,
- De prélever ce montant sur la provision «travaux futurs» et de l'amortir sur l'exercice 2019.

Chexbres, le 6 novembre 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :



J.-M. Conne

Le secrétaire :



L. Curchod



Délégués de la Municipalité :

Dominique Wyss Cossy, municipale des finances
Jean-François Chevalley, municipal de la sécurité